

Objet : Demande d'extension d'homologation
Référence : Rampe VEGA\$ ASA

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'extension d'homologation de rampes de signalisation spéciales des véhicules de catégorie B

Tonalité : Ambulances de transport sanitaire

Marque : MERCURA

Type : Rampe VEGA\$ ASA (12 ou 24 Volts)

Le dispositif est composé d'une sirène de commande électronique SPA* ASA et de haut-parleur(s) situé(s) dans la partie centrale de la rampe :

- configuration n°1 : sirène avec 2 HP-Compact
- configuration n°2 : sirène avec 1 HP-S60W

Motif d'extension : Introduction de la configuration n°2

Nom et adresse du fabricant du dispositif :
MERCURA
Rue Louis Pasteur
ZA Les Gailletrous
41260 La Chaussée St Victor
FRANCE

Je vous informe, qu'en application des prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 27 août 2015 modifiant l'Arrêté Ministériel du 3 juillet 1974 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivrés les 28/09/2015 et 17/06/2020 sous les numéros 15/07630 et 20/03798, ce dispositif est agréé sous le numéro :

T.P ASA 15275R Extension 01

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.